

Les femmes dans la vie politique à Nérac : 1945-2020

Il aura fallu près d'un siècle à partir de l'instauration du suffrage universel masculin (1848) pour que les femmes accèdent au droit de vote en France. C'est chose faite en 1945 pour les premières élections de l'après-guerre, les élections municipales, qui ont lieu 10 ans après les dernières élections d'avant-guerre.

Le 29 avril 1945 les Françaises sont donc nombreuses à prendre le chemin des isoires et des urnes pour choisir les conseils municipaux.

En 75 ans, la place des femmes dans la vie politique locale a considérablement changé, comme le montre l'exemple de Nérac.

Ce 75ème anniversaire du droit de vote des femmes est l'occasion de retracer l'histoire de leur participation à la vie politique néracaise depuis 1945.

I-Le contexte

Le conseil municipal nommé en août 1944 après la Libération a assuré l'intérim jusqu'aux élections municipales de 1945.

Depuis 1945, il y a eu 16 élections municipales :

-14 aux dates normales : 1945, 1947, 1953, 1959, 1965, 1971, 1977, 1983, 1989, 1995, 2001, 2008, 2014, 2020

-2 liées au décès du Maire en place : 1966 (décès de Gabriel Lapeyrusse) ; 1969 (décès de Jean Chenevoy)

Dans la même période, il y a eu 14 élections cantonales :

-13 aux dates normales : 1945, 1951, 1958, 1964, 1970, 1976, 1982, 1988, 1994, 2001, 2008, 2015

-1 liée au décès du conseiller général en place, Gabriel Lapeyrusse, en 1966.

De 1945 à 2001, aucune loi ne réglementait la place des femmes sur les listes électorales, ce qui dans les faits s'est traduit par une représentation féminine extrêmement marginale. La place des femmes dans la vie politique locale ne constituait pas un critère de différenciation entre la droite et la gauche, aucune liste durant cette période ne s'étant distinguée par un féminisme affirmé.

A partir de 2001, les listes présentées dans les communes de plus de 3500 habitants devaient respecter une forme de parité : il devait y avoir 3 femmes et 3 hommes par groupe de 6 élus, sur toute la liste. Par exemple, entre la place n°1 et la place n°6, on devait trouver autant d'hommes que

de femmes. Dans les faits, cela s'est traduit, au moins pour les premières places, par un positionnement prioritaire des hommes sur les femmes (3 hommes aux places n°1, 2 et 3 ; 3 femmes pour les places n°4, 5 et 6). C'était le cas en 2001 sur la liste du Maire sortant, Jean-Louis Brunet, mais aussi sur la liste conduite par Patrice Dufau et celle conduite par moi-même.

A partir de 2008, la parité s'est doublement renforcée. Les listes doivent présenter une alternance stricte homme/femme si la tête de liste est un homme, femme/homme si la tête de liste est une femme. Par ailleurs, le nombre d'adjoints doit être paritaire lui aussi. C'est ainsi que pour la première fois, sur 8 adjoints, il y a autant de femmes que d'hommes. A compter de 2008, cette règle s'applique dans toutes les communes de plus de 1000 habitants. Cette parité renforcée est restée la règle pour les élections municipales de 2014 et 2020.

Entre 1945 et 1977, le conseil municipal est composé de 23 membres. Depuis 1983, il est composé de 29 élus.

II-La place des femmes au conseil municipal

La première femme qui a intégré le conseil municipal de Nérac est Rozis Fourteau, avocate, qui avait été nommée par Vichy dans la commission administrative qui a géré Nérac de 1941 à 1944.

La première femme qui a siégé après la guerre est Germaine Duffieux, institutrice retraitée de 61 ans, socialiste (SFIO). Elle avait été nommée par le Comité Départemental de la Libération dans le conseil municipal provisoire présidé par Gabriel Lapeyrusse. Réélue en 1945 et 1947 sur la liste de Gabriel Lapeyrusse, elle est décédée en 1950. Elle était devenue adjointe en 1945 à la suite des élections.

En 1945 est élue au sein du conseil municipal Jeanne Bardou, elle aussi institutrice retraitée de 61 ans, elle aussi socialiste. Elle devient adjointe en 1947 et le reste jusqu'à sa démission en 1954 pour des raisons de santé. Elle est remplacée par Elise Saint-Antonin, institutrice retraitée, mais de droite. Denise Barbas sera elle aussi élue en 1945 mais ne sera pas candidate en 1947.

Germaine Duffieux, Jeanne Bardou, Denise Barbas, Elise Saint-Antonin sont les seules femmes élues durant le long mandat de Gabriel Lapeyrusse (1944-1966). Trois des quatre ont été adjointes.

Le conseil municipal élu en 1965 a été complété en 1966 et 1969 à la suite du décès de Gabriel Lapeyrusse puis Jean Chenevoy. Aucune nouvelle femme n'a été élue.

Les élections municipales de 1971 ont vu une seule femme élue sur la liste de Georges Caillau : Jacqueline Dieulivol-Grezet, commerçante (magasin de prêt à porter situé à l'emplacement de l'actuelle boulangerie sous les arcades).

En 1977, la gauche gagne la Mairie avec André Garbay. Trois femmes sont élues (Paulette Pesquera, Mireille Uson et Alice Saint Bézard). Paulette Pesquera est élue adjointe. La liste d'opposition conduite par Pierre Labadie compte 5 élus mais aucune femme.

En 1983, la droite revient à la Mairie pour 25 ans avec Jean-Louis Brunet. Cette année-là, 6 femmes sont élues : 5 dans la majorité dont 1 adjointe ; 1 dans l'opposition. Il s'agit pour la majorité de Marie-Thérèse Guyot (adjointe) puis de Marie Basquet, Marie-Noël Valeix, Françoise Soler et Marcelle Sartral. Paulette Pesquera est quant à elle élue dans l'opposition : elle est la première femme élue dans l'opposition depuis 1945.

En 1989, seules 3 femmes restent élues : Marcelle Sartral et Marie-Noël Valeix dans la majorité ; Pilar Maza, dans l'opposition, est élue sur la liste communiste conduite par Hubert Delpont.

En 1995, 4 femmes sont élues, toutes dans la majorité municipale. La liste de gauche unie conduite par Hubert Delpont voit élire 5 de ses candidats, tous des hommes. Les femmes élues sur la liste de Jean-Louis Brunet sont Marie Merle (adjointe), Joëlle Téoulère (adjointe en 1999), Annie Hanrot, Marie-Noël Valeix, Marie-Claude Renard. Valérie Castera intègre le conseil municipal à la suite du décès de Michel Bert en 1999. Annie Hanrot démissionne du conseil municipal en 1998, considérant comme ambiguë la position du Maire Jean-Louis Brunet, alors aussi Président du conseil général, sur le second tour d'une cantonale à Tonneins et le vote Front National.

Les élections municipales de 2001 marquent un virage, non pas politique car Jean-Louis Brunet est réélu pour un dernier mandat, mais concernant la place des femmes au conseil municipal. En effet, la première loi sur la parité s'impose. 12 femmes intègrent le conseil municipal : 11 dans la majorité, 1 dans l'opposition. Il s'agit de Joëlle Téoulère (adjointe), Marie

Merle (adjointe), Irène Cierniewski (adjointe), Marie-Josée Dugarcin, Jacqueline Talenton, Monique Simko, Marie-Claude Renard, Jeanine Verdier, Line Bello, Martine Chiarandini et Pilar Peron pour la majorité. Annie Hanrot est élue dans l'opposition sur ma liste.

En 2008, la parité est renforcée notamment au niveau des adjoints. 14 femmes sont élues : 11 dans la majorité de la liste que je conduis, 4 dans l'opposition conduite par Gabriel Chazallon, ce qui est une première, liée à la réforme électorale favorisant plus encore la parité qu'en 2008. Les femmes élues sont Marylène Paillarès (adjointe), Martine Palaze (adjointe), Françoise Garreau (adjointe), Agnès Dollé (adjointe), Evelyne Caserotto (Conseillère municipale déléguée), Sandrine Gil, Ana-Paula Bès, Edith Busquet, Najet Ibn-Salah, Claudie Normand, Marie-France Desplats. Les élues de l'opposition sont Joëlle Téoulère, Monique Simko et Marie Merle. Joëlle Téoulère démissionne en 2010. Lors de cette élection, Ana-Paula Bès est la première élue non française ressortissante de l'Union européenne (Portugal).

Le schéma de 2014 est similaire à celui de 2008, avec encore 14 femmes élues (12 dans la majorité de la liste que je conduisais, 2 dans l'opposition de la liste conduite par Bernard Dalies). Sont élues : Marylène Paillarès (adjointe), Martine Palaze (adjointe), Evelyne Caserotto (adjointe), Agnès Dollé (adjointe), Aurore Fontanel, Ana-Paula Bès, Sandrine Gil, Najet Ibn-Salah, Edith Busquet, Marie Laporte, Marie-France Desplats, Claudie Normand. Les élues de l'opposition sont Laurence Franzoni et Amandine Bagolin. Durant ce mandat, une série de démissions touche l'opposition. Dans ce cadre, Marianne Maigne est élue un temps, puis à la suite de sa démission, l'opposition se retrouve totalement masculine (5 élus).

Les élections de 2020 sont marquées par un fort renouvellement de la liste élue. L'opposition, pour la première fois depuis 1989 est représentée par 2 listes (liste citoyenne conduite par Patrick Goujon, liste Rassemblement national conduite par Hervé Conibert). Ces deux listes n'ayant obtenu qu'un seul élu chacune, ce sont 2 hommes qui représenteront les oppositions. Sont élues sur ma liste Edith Busquet, Ana-Paula Bès, Evelyne Caserotto, Mélanie Serres-Solano, Aurélie Villerégner, Stéphanie Garbay, Laurence Berthoumieu, Najet Ibn-Salah, Aurore Fontanel, Myriam Tessariol, Célia Dessaints, Marie-Ange Prado, Françoise Médecin. 8 de ces 13 femmes sont élues pour la première fois.

Si certains hommes ont enchaîné de nombreux mandats municipaux (Gabriel Lapeyrusse, Georges Caillau, Pierre Labadie, Jean-Louis Brunet, Gabriel Chazallon, Patrice Dufau, moi-même...), le record de longévité des femmes est détenu par Marie-Noël Valeix (3 mandats municipaux : 1983, 1989, 1995) et par Marie Merle (3 mandats : 1995, 2001, 2008). Plusieurs femmes élues sur ma liste en 2008, 2014 et 2020 enchaîneront 3 mandats : Ana-Paula Bès, Evelyne Caserotto, Najet Ibn-Salah, Edith Busquet.

III-Les femmes tête de liste

Sur les 16 élections municipales qui ont eu lieu entre 1945 et 2020, il y a eu à chaque reprise 2 ou 3 listes candidates. Ce sont donc plusieurs centaines de Néracais qui ont été candidats, pour certains plusieurs fois. Le record est détenu par André Garbay (Maire de 1977 à 1983 et conseiller général de 1976 à 1982) qui a été candidat 11 fois aux élections municipales.

Sur cette durée, seulement 2 femmes ont été tête de liste.

La première est Mme Courrent en 1945, l'épouse du Maire de Nérac de 1919 à 1940, Paul Courrent. Celui-ci ayant voté les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain en 1940 en tant que député, il n'a pu être candidat en 1945. Son épouse l'a suppléé en tête de liste, la confusion étant visible jusque sur le bulletin de vote qui mentionnait « Madame Paul Courrent ». Cette liste a été sèchement battue par la liste de Gabriel Lapeyrusse qui est resté Maire jusqu'en 1966.

La seconde femme ayant été candidate en tête de liste est Sylvie Navarette en 2008. Cette année là 3 listes étaient candidates : la liste d'union de la droite conduite par Gabriel Chazallon, la liste d'union de la gauche conduite par moi-même et la liste de la gauche alternative contre l'austérité conduite par Sylvie Navarette. Cette dernière liste inscrivant son action en cas d'élection dans le cadre d'un collectif, le choix de la tête de liste s'est fait par une forme de tirage au sort afin de bien signifier que le collectif primait sur les individualités. Le score de cette liste (4,84%) ne lui a pas permis d'obtenir d'élue. Pour l'anecdote, une erreur de saisie des services de l'Etat au moment du dépôt de cette liste fait que Sylvie Navarette apparaît comme Sylvie Nazarette sur le site du ministère de l'intérieur et sur tous les sites internet relayant les résultats électoraux. Sylvie Navarette a été candidate en 2020 sur la liste du Maire centriste de Lavardac (liste battue).

III-Les femmes aux élections cantonales / départementales

Il y a eu 14 élections cantonales depuis 1945. Depuis 2015, on parle d'élections départementales. Cette année-là, le nombre de canton a été divisé par 2. En Albret, les cantons de Nérac, Francescas et Mézin ont été fusionnés pour former le canton de l'Albret.

De 1945 à 2001, les candidats aux élections cantonales se présentaient seuls. Il y avait donc un seul nom sur le bulletin de vote. En 2008, les candidats devaient avoir un suppléant de sexe opposé. Il y avait donc 2 noms sur le bulletin de vote : le/la titulaire ; le/la suppléant(e) de sexe opposé. En 2015, dans le cadre de la réforme, deux conseillers départementaux sont élus sur les nouveaux cantons : 2 titulaires de sexe opposé ; 2 suppléants. Il y a donc 4 noms sur le bulletin de vote.

De 1945 à 2001, une seule femme a été candidate aux élections cantonales : il s'agit de Margueritte Reculeau, candidate du Front National en 2001, n'ayant jamais mis les pieds sur le canton de Nérac et n'y habitant pas. Elle obtient 7,31% des voix.

En 2008, une seule femme est candidate en position de titulaire. Il s'agit de Nadine Cieza, candidate des Verts. Elle obtient 4,83%. Les 4 autres candidats étant des hommes (Gabriel Chazallon pour la droite, Nicolas Lacombe pour le PS, Patrice Dufau pour le PC, Roland Kermarec pour le Modem) leur suppléante est une femme.

2015 voit se dérouler les premières élections départementales. Il s'agit de binômes paritaires avec chacun un suppléant de même sexe.

Sont candidats Nicolas Lacombe / Marylène Paillarès, majorité départementale ; Elisabeth Chini / Patrice Dufau, PC ; Nicolas Choissel / Sophie Hoste, droite ; Manuel Duarte / Christiane Rouch, FN.

Avec les suppléantes, ce sont donc 8 femmes qui sont candidates, ce qui constitue un fait inédit.

Marylène Paillarès et moi-même sommes élus. Christiane Carlesso (Moncrabeau) est élue suppléante de Marylène Paillarès.

Marylène Paillarès reste donc à ce jour la femme ayant le plus de candidatures et d'élections à son actif : candidate aux élections municipales en 2001, 2008 et 2014, candidate aux cantonales en 2008 en tant que

suppléante et aux départementales en 2015 en tant que titulaire. Seule la candidature de 2001 sur la liste que je conduisais s'est soldée par une défaite.

Conclusion

La place des femmes dans la vie politique néracaise a considérablement évolué en 75 ans : d'une seule femme élue au conseil municipal sur les premières années, le conseil municipal est aujourd'hui paritaire.

Quant au conseil général / départemental, très longtemps uniquement masculin, il est aujourd'hui lui aussi paritaire, avec 21 conseillères départementales et 21 conseillers départementaux.

Le débat sur la première loi sur la parité en 2001 avait été vif. Il opposait celles et ceux qui étaient convaincus que seule une loi pouvait faire évoluer la situation en faveur des femmes et celles et ceux qui pensaient que cette loi constituait une forme de discrimination positive inédite en France, et donc non souhaitable en l'état.

20 ans après, au-delà du fait qu'on ne peut que se féliciter de l'avancée que constitue en soi la nouvelle place des femmes, il est difficile de tirer un bilan de cette parité qui est la règle dans toutes les communes de plus de 1000 habitants. Quelle aurait été l'action publique locale durant ces 20 ans sans les femmes ? Personne ne peut le dire.

Ce qui est en revanche un fait à ce jour non contredit, c'est que partout où la place des femmes n'est pas imposée par la loi, les hommes occupent tout l'espace ou presque.

C'est le cas au sein des communautés de communes où la parité ne peut s'imposer par la loi. En effet, si on prend l'exemple d'Albret communauté, seulement 3 femmes étaient Maires en 2014 sur 33 communes qui envoient donc des délégués très majoritairement masculins. Toujours à la communauté de commune : depuis 2008, à la Communauté de Communes du Val d'Albret puis à Albret Communauté depuis 2018, seulement 3 femmes ont été vice-présidente : Bernadette Jayles, Christine Maria et Martine Palaze. Actuellement, sur 11 vice-présidents, une seule femme, Martine Palaze, s'inscrit dans ce groupe d'hommes.

Autre point qui montre le chemin qui reste à parcourir : en 2014, lors des dernières élections municipales, seulement 20% des Maires étaient des femmes. Nérac ne se distingue pas : aucune femme n'a jamais été élue Maire de Nérac à ce jour, phénomène accentué par le fait que Nérac conserve longtemps ses Maires : Gabriel Lapeyrusse 22 ans, Jean-Louis Brunet 25 ans, moi-même a priori 18 ans...

Le chemin à parcourir pour une réelle égalité femmes / hommes dans la vie politique est donc encore long, à Nérac comme partout en France.

Annexe

Tableau récapitulatif du nombre de femmes élues au conseil municipal de Nérac de 1945 à 2020

<i>Dates</i>	<i>Maire</i>	<i>Nombre de femmes élues</i>	<i>Nombre d'ajointes</i>
1944 1966	Gabriel Lapeyrusse	4	3
1966 1969	Jean Chenevoy	1	0
1969 1977	Georges Caillau	1	0
1977 1983	André Garbay	3	1
1983 2008	Jean-Louis Brunet	19	4
2008 2020	Nicolas Lacombe	27	5